

2010/2767 - Attribution d'une subvention de 100 000 euros à la Fédération Française de Tennis pour l'organisation de la demi-finale France-Argentine de Coupe Davis au Palais des Sports de Gerland, les 17, 18 et 19 septembre 2010 - Approbation de conventions (Direction des Sports) (BMO du 06/09/2010, p. 1827)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, comme vous le savez la Ville de Lyon va accueillir le week-end prochain la demi-finale de la coupe Davis qui opposera l'équipe de France à l'équipe d'Argentine au Palais des Sports de Gerland. Donc, ce rapport présente cet événement qui est, je vous le rappelle, un événement international ; plus de 190 journalistes internationaux sont accrédités, on attend beaucoup de monde, beaucoup d'ambiance et peut-être la qualification de la France pour la finale.

Je rappelle à ceux qui ne s'en souviennent pas qu'en 1991 l'équipe de France avait gagné la coupe Davis à Lyon. C'est donc un bon retour et on espère que ce Palais des Sports continuera à porter chance.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, effectivement comme le rappelait Thierry Braillard, nous avons tous en mémoire les instants magiques de 1991 quand l'équipe de France, avec Guy Forget, avec Yannick Noah comme capitaine, a gagné au Palais des Sports de Gerland la finale de la coupe Davis.

Aujourd'hui, vous nous proposez de voter une subvention à la Fédération française de Tennis de 100.000 € pour que la Ville puisse accueillir une demi-finale de la coupe Davis. Il y a huit jours, le Grand Lyon a aussi voté une subvention de 100.000 €, il convient d'ajouter également la mise à disposition gratuite du Palais des Sports et des terrains annexes pour un montant estimé de près de 100.000 €. Au total, cette demi-finale coûtera directement ou indirectement près de 300.000 € aux Lyonnais, l'addition est plutôt salée pour cinq matches et un événement qui ne durera que trois jours.

Au-delà, nous regrettons qu'une fédération qui a réalisé 8,2 millions d'euros de résultat net en 2009, mette aux enchères le choix de la Ville qui accueillera les matches de la coupe Davis. Il y a là quelque chose de choquant.

Monsieur le Maire, Monsieur le Candidat, nous sommes, bien sûr, favorables à ce que notre ville soit le siège de grands rendez-vous internationaux, mais nous avons quelque peu le sentiment qu'après avoir laissé partir à Montpellier le Grand Prix de Tennis de Lyon, vous essayez de vous rattraper.

Oui, la Coupe Davis est un événement prestigieux, mais cette rencontre ne remplacera pas le Grand Prix de tennis de Lyon. Ce tournoi avait été créé il y a 23 ans, et il était le rendez-vous annuel incontournable de tous les passionnés de tennis. Il ne fallait pas l'abandonner. Je ne doute

pas que votre ami Georges Frèche vous invitera dès cet automne à la finale de cet ex-événement lyonnais...

Mais rassurez-vous, Monsieur le Maire, nous aimons le tennis. Lyon est une ville de tennis : outre ses clubs, notre ville est aussi le berceau et le siège de la Société Babolat, qui depuis 135 ans équipe les plus grands joueurs : hier Noah et Sampras, aujourd'hui Rafaël Nadal. Parce que Lyon est une ville de tennis, parce que nous pensons que la Coupe Davis fera bénéficier à notre ville d'une couverture médiatique significative, nous voterons donc cette subvention, bon gré, mal gré.

Nous avons noté Monsieur le Maire, que dans la délibération, il n'était pas fait mention d'achat de places. Aussi, comme je ne doute pas que vous-même, ainsi que votre Adjoint aux Sports, serez des spectateurs assidus, et que vous aurez certainement des invités durant ces trois jours, je me permets de vous demander si cet achat de prestations auprès de la Fédération Française de Tennis, sera à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal ? Je vous remercie.

Mme CHEVASSUS MASIA Nicole : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le Groupe Lyon Divers Droite, dont mon Chef de file est à ma droite...

M. LE MAIRE : Et M. David à votre gauche !

Mme CHEVASSUS MASIA Nicole : ... se réjouit de l'organisation à Lyon de cette demi-finale France/Argentine de la Coupe Davis.

Il s'agit, bien évidemment, d'un événement sportif d'envergure internationale, et je ne doute pas -mais je n'ai pas entendu M. Braillard en parler-, que comme en 1991, les petits Lyonnais y soient associés, C'est vrai que, vingt ans après, ceux qui avaient assisté à cette Coupe, s'en souviennent encore, puisqu'ils en parlent à leurs propres enfants maintenant.

Nous voterons, bien évidemment, l'attribution de cette subvention à la Fédération Française de Tennis. Vous savez Monsieur le Maire, j'aime bien présenter des vœux, mais maintenant mon successeur et Maire du 6^e arrondissement, le fait très bien, nous espérons un jour revoir un événement tennistique annuel à Lyon, après le regrettable départ du Grand Prix de Tennis. Je vous remercie.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, évidemment accueillir une demi-finale de la Coupe Davis à Lyon, c'est une bonne nouvelle, même si cette nouvelle a un coût pour le contribuable lyonnais, estimé à 100 M€, excusez-moi 100.000 €...

M. LE MAIRE : Pas 100 M€ ! Monsieur Havard, quand on est candidat, on connaît les chiffres !

M. HAVARD Michel : 100.000 €, je me suis repris, Monsieur le Maire ! Vous ne devez pas en connaître beaucoup, puisque tout à l'heure pour l'estimation du Forum Lyon Libé, vous ne m'avez pas répondu, donc à mon avis, je ne suis pas le seul à ne pas connaître tous les chiffres !

Donc une subvention de 100.000 € et la mise à disposition de la salle pour 100.000 € également, cela fait 200.000 € pour le contribuable lyonnais, auxquels il faut rajouter les 100.000 € de la Communauté Urbaine.

Mais cet accueil de la demi-finale de la Coupe Davis à Lyon ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt disparue.

N'oublions pas que dans le domaine des grands événements sportifs, notre agglomération a régressé, puisque vous avez laissé partir le Grand Prix de Tennis de Lyon vers Montpellier, chez votre ami Georges Frèche, qui a inauguré il y a quelques jours sa toute nouvelle salle, l'Aréna.

Alors, s'il est de votre liberté d'aller soutenir Georges Frèche à Montpellier, il est par contre de votre responsabilité d'agir pour que nous puissions avoir à nouveau à Lyon un événement sportif autour du tennis.

Cela pose donc deux questions très simples :

1/ Essayez-vous de réparer votre erreur, en attirant à nouveau un Grand Prix de Tennis à Lyon ? Et que faites-vous pour cela ?

2/ Et dans l'affirmative, quel endroit proposez-vous ?

Dans la foulée de la mission d'information sur les équipements sportifs de Gerland, nous avons pointé un certain nombre d'évolutions possibles à donner au Palais des Sports de Gerland.

J'avais eu l'occasion d'ailleurs de vous interroger sur le sujet en juillet 2009, Monsieur le Maire, en vous demandant ce qu'on allait faire du Palais des Sports de Gerland : est-ce qu'il fallait le casser, est-ce qu'il fallait le faire évoluer, est-ce qu'il fallait le rénover ?

Nous avons proposé à ce moment-là, pour pouvoir répondre à ces questions, qu'il y ait des études ou qu'en tout cas un certain nombre de réflexions puissent être lancées dans la foulée de cette mission d'information que nous avons demandée et qui avait été présidée par Thierry Braillard.

Donc aujourd'hui, où en sommes-nous sur le lieu ? On lit de-ci de-là, qu'il y aurait un projet privé susceptible de relancer un Grand Prix de Tennis à Lyon. A quelle échéance ? Dans quel délai ? Quelle participation de la Ville ? Bref sur toutes ces questions, il s'agit d'avoir là aussi, un peu

de transparence, d'informer et de ne pas chercher à cacher la forêt disparue, par un arbre aussi joli soit-il ! Je vous remercie.

M. HELAL Karim : Monsieur le Maire, chers Collègues, une fois n'est pas coutume, nous parlons sport à Lyon à travers un autre sport que le football, et donc au travers de la petite balle jaune de tennis.

Nous souhaitons saluer la réactivité de notre équipe municipale et des acteurs concernés et nous nous réjouissons que cette demi-finale France-Argentine de la Coupe Davis puisse se dérouler dans notre ville, au Palais des Sports de Gerland.

Cet événement tennistique est effectivement un événement international et original, qui rassemble dans ses différentes poules, environ 160 nations, et qui véhicule des valeurs –complémentarité, solidarité et esprit d'équipe- quelque peu oubliées dans le sport professionnel, qu'il soit individuel ou par équipe.

Voilà, au delà des retombées économiques non négligeables dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, une contribution très positive à l'image de notre ville.

Nous savons également que ce type d'événement à très large résonance, contribue à la promotion, auprès des habitants de notre ville et de notre agglomération, de cette discipline sportive qu'est le tennis, et plus largement du sport amateur et des clubs sportifs. En ce sens, notre soutien à cette initiative trouve pleinement sa place dans notre politique de développement de la pratique sportive, comme élément d'épanouissement et d'équilibre personnel ; et nous voterons donc ce dossier.

Nous croyons d'ailleurs que nous pourrions aller plus loin dans ce domaine, par exemple en augmentant, en lien avec la FFT, le nombre de places qui pourraient être offertes aux très jeunes Lyonnaises et Lyonnais, notamment des quartiers issus des quartiers prioritaires de notre ville.

Et, en tout état de cause, nous espérons avoir l'occasion dans les semaines qui viennent, de féliciter les « nouveaux mousquetaires » pour leur parcours et leur 10^e victoire du Saladier.

Mme RIVOIRE Françoise : Tout d'abord, nous nous réjouissons que cette finale de Coupe Davis, opposant l'équipe de France de tennis à l'Argentine, ait lieu du 17 au 19 septembre à Lyon.

Tous les amoureux du sport se souviennent encore de la finale de 1991, où l'équipe de France dirigée par Yannick Noah, avait battu les Etats-Unis au Palais des Sports de Lyon.

Pour l'organisation de cette demi-finale, le Palais des Sports est mis gratuitement à disposition par la Ville de Lyon, ce qui représente une aide indirecte d'environ 100.000 €.

En plus, il est demandé à la Ville de Lyon et au Grand Lyon de verser 100.000 € chacun, soit un total d'aide publique de 300.000 €.

Les comptes 2009 de la Fédération française de Tennis sont excellents, avec 170 M€ de produits et un résultat net après impôts de plus de 8 M€.

Il y a notamment 39 M€ de recettes pour les droits télévisuels et 67 M€ de recettes pour la publicité.

La Fédération Française de Tennis se porte bien et elle n'a nul besoin de subventions pour l'organisation de la Coupe Davis.

Le budget prévisionnel de la manifestation, présenté dans cette délibération, a besoin de 200.000 € de subventions pour être à l'équilibre.

Ce budget ne semble pas correspondre à la réalité : en effet, si toutes les dépenses sont prises en comptes, les recettes sont incomplètes et n'intègrent pas les droits TV.

Avec cette délibération, nous payons le droit d'organiser cet événement à Lyon, le coût est moindre que lorsque Johnny s'est produit au Stade de Gerland en 2000, mais à l'époque, il y avait eu des conditions de fixées.

Si le concert faisait état de recettes excédentaires, la subvention de la ville était amenée à être réduite et la mise à disposition du stade devenait payante. C'était un bon deal.

Pourquoi ne pas réintégrer ces conditions à cette manifestation et reverser le surplus éventuel de recettes aux clubs amateurs de Lyon et sa Région ?

Le prix à payer par les collectivités publiques est beaucoup trop élevé et il faut rapidement que les différentes villes pouvant accueillir ce type d'événements se concertent pour mettre fin à ces demandes injustifiées.

La Ville de Lyon, comme les autres collectivités a d'autres priorités que celle d'augmenter le résultat financier de la Fédération Française de Tennis.

En acceptant de payer pour que l'organisation de rencontres internationales ait lieu à Lyon, on risque de créer d'autres demandes de subvention de fédérations. Notre Groupe s'abstiendra donc sur cette

délibération malgré tout nous souhaitons que la France sorte victorieuse de cette rencontre. Merci

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je vais essayer de répondre aux multiples interventions.

Je voudrais commencer en cette rentrée politique par M. Havard. Je me souviens il y a quelques mois lorsque nous avons candidaté pour avoir le quart de finale et que finalement nous ne l'avions pas eu -il s'est déroulé à Clermont Ferrand- cela avait valu un communiqué de presse du Groupe de l'Opposition qui disait en gros : « A Lyon on était mauvais, la preuve on n'arrivait même pas à avoir un quart de finale. ».

Donc, quand j'ai vu que vous preniez la parole, je me suis dit « rentrée politique et nouvelles dispositions. Enfin une fois on aura un satisfécit. » Mais non ! C'est pour nous dire maintenant qu'on a la demi-finale : « cela va coûter plus cher aux contribuables et donc ça ne va pas. » Alors un jour, comme je vous l'ai déjà dit, il va falloir vous positionner. Soit vous ne voulez pas des événements et on peut vous comprendre. Mais dans ce cas là il ne faut pas faire de communiqué parce qu'on n'obtient pas le quart de finale, soit quand on obtient la demie finale, il n'est pas ignominieux de dire une fois à Gérard Collomb ou à son Adjoint : « Bravo ! Vous avez réussi un bon coup. »

On a réussi surtout un bon coup car on n'a pas augmenté la somme que la Ville de Lyon devait investir dans l'événement, tout comme le Grand Lyon.

Par contre Monsieur Geourjon, Monsieur Havard, il ne vous aura pas échappé que le Conseil général n'a pas voulu, n'a pas souhaité participer au cofinancement de cet événement. Vous le savez et peut-être mieux que nous, actuellement le Conseil général anticipe la réforme sur les collectivités puisqu'incontestablement, on a l'impression que dès que c'est à Lyon, ce n'est plus de son ressort. Ce n'était pas le cas à l'époque où le Grand Prix de Tennis de Lyon était organisé puisque le concours du Conseil général, à ce moment-là était extrêmement important et cela me permet aussi de vous répondre sur un point, parce qu'on peut tout dire. Il y a la télévision. On peut penser que sur une allégation on va vous croire. Vous savez très bien que depuis le déménagement du Grand Prix de Tennis, la Ville de Lyon est totalement spectatrice de cet événement, qu'on nous a rien demandé, qu'il s'agit d'un litige interne à une société privée propriétaire de ce tournoi, que ce litige est aujourd'hui devant les tribunaux lyonnais et parisiens et qu'il n'est pas de notre devoir de le trancher.

Donc, nous accuser de n'avoir rien fait, en laissant partir le Grand Prix de Tennis, très justement, c'est une accusation infondée, et qui est selon moi totalement inopérante à partir du moment où on ne nous a rien demandé. Vous pouvez dire « non ». Mais quand on dit non à un moment donné, il faut toujours essayer d'amener des faits concrets. Il n'y a aucun fait concret pour dire que nous avons laissé partir ce Grand Prix. Au

contraire, nous l'avons regretté, le Maire, moi-même, l'ensemble du Conseil municipal.

Il y a aujourd'hui d'autres projets. Il y en a un qui existe depuis deux ans qui m'apparaît extrêmement intéressant. C'est un grand prix de tennis féminin. Heureusement, Monsieur Havard que l'autre côté de l'Opposition s'est rendu compte qu'il y avait un événement, parce que je dois dire que le Maire du 6^e arrondissement est un principal soutien du Grand prix de tennis féminin organisé par le tennis club de Lyon. C'est un événement qui monte en puissance et il serait bon d'ailleurs, qu'on vous y voit, parce que c'est un événement qui...

M. HAVARD Michel : Encore faudrait-il que vous nous invitiez !

M. BRAILLARD Thierry : Ce n'est pas moi, c'est le club arrêtez ! Je ne suis pas à l'origine de tout Monsieur Havard. Demandez à Jean-Jacques David. Il fera ce qu'il faut pour que vous soyez au premier rang.

En tout cas c'est un événement qui monte en puissance....

M. LE MAIRE : Cela j'en suis sûr !

M. BRAILLARD Thierry : ...et qui est amené à devenir un grand tournoi de tennis féminin. Et je sais que Gilles Moreton travaille actuellement et réfléchi pour voir s'il n'y a pas la possibilité de créer un nouveau tournoi.

Je continuerai et je terminerai pour ce qui concerne la question de Mme Chevassus. Bien entendu, dès ce mercredi il y a une journée d'entraînement des deux équipes qui est uniquement pour les jeunes des clubs. Je dois dire aussi à l'instar de l'intervention de Mme Rivoire que la Fédération Française de Tennis est une des fédérations qui est la mieux organisée et celle qui peut-être redistribue le plus et le mieux l'argent qu'elle peut avoir à ces comités régionaux et départementaux. On peut voir d'ailleurs que le tennis lyonnais marche très bien et que les clubs vont plutôt bien.

En ce qui concerne la mise à disposition gratuite des équipements, pourquoi faire une spécificité pour le tennis alors que depuis 2001, dès qu'une équipe de France veut venir à Lyon, on lui donne la gratuité, que ce soit pour le stade de Gerland ou pour le Palais des Sports. C'est peut-être pour cela aussi que depuis 2001, plus qu'avant, les équipes de France viennent à Lyon et on ne peut que s'en satisfaire.

Enfin, je voudrais conclure sur ce qu'a dit M. Héral. Vous avez entièrement raison sur le soutien qu'on doit apporté au sport notamment à tous les sports et je vous rappelle que nous sommes une des rares collectivités à soutenir l'Association de Yannick Noah, « Fêtes le mur » qui est une association qui s'adresse à des jeunes situés dans des quartiers

plus fragiles que d'autres et qui peuvent grâce à cette structure, pratiquer le tennis dans les meilleures conditions qui soient. C'est aussi cela la Ville de Lyon, il n'y a pas que le foot. D'ailleurs nous allons passer tout à l'heure une autre délibération de soutien aux sportifs individuels où vous verrez qu'il y a toute une kyrielle de sports et de soutien qui sont apportés par la Ville.

Voilà Monsieur le Maire, chers Collègues, les quelques explications que je voulais donner aux différents intervenants.

M. LE MAIRE : Chers Collègues, quelques mots supplémentaires. D'abord je crois qu'à la Ville de Lyon nous avons toujours la même politique. Nous essayons de soutenir l'événementiel à Lyon parce que cela nous semble important.

On soutient comme on l'a dit tout à l'heure, la Biennale de la Danse, et son défilé, le festival international du cinéma. On soutient l'ensemble de nos institutions culturelles. Puis d'un point de vue sportif on soutient l'ensemble des événements et l'ensemble de nos grands clubs. Donc on soutient bien évidemment.

S'il y a la possibilité d'organiser un grand événement à Lyon, plus particulièrement pour ce qui concerne le tennis, et bien nous ferons ce grand événement. Tout le monde s'est félicité en rappelant le match de Yannick Noah contre les Etats-Unis. Je ne suis pas sûr qu'on se souvienne quel était le gagnant du Grand Prix de Tennis de la Ville de Lyon l'an dernier. L'événement que nous allons organiser est quand même un peu plus important et comme l'argent est rare, autant organiser des événements importants.

Après, je m'étonne que dans le développement de la Ville de Lyon, nos partenaires ne soient pas derrière nous. Je dois dire que pour le Conseil général, Ville de Lyon et Grand Lyon représentent les deux tiers démographiquement et un peu plus économiquement. Que l'on préfère soutenir tout ce qui se passe en périphérie et non sur la Ville de Lyon, ça franchement ça ne me semble pas bien parce que le Conseil général devrait être derrière nous. Il faudra qu'un jour il choisisse.

On me dit aussi quelquefois que ce sont des éléments de la Majorité du Conseil régional qui emportent la décision. Dans ce cas là il faut le dire publiquement et devant les Lyonnais.

Si un tiers des gens est contre tout, contre l'organisation des Jeux Olympiques à Annecy, contre l'Euro 2016, contre l'Opéra de Lyon, contre l'Orchestre National de Lyon, franchement je ne vois pas la possibilité de développer notre agglomération et je le dirai publiquement, car cela ne me semble pas bien.

Après cela, nous essayons de tout développer comme le Grand Prix. M. Havard, avec raison, soulignait le fait qu'il avait participé à

une grande enquête sur le devenir de ce qui se passait autour du stade de Gerland, et à cette époque, il avait soutenu le fait qu'il fallait faire un grand stade ailleurs qu'à Gerland. Je l'entends moins maintenant, je le regrette car je ne suis pas dans des prises de position différentes, donc je soutiens toujours la même politique, c'est ce qui fait, peut-être, que les Lyonnais entendent ce que nous leur disons.

Je vais donc leur dire que nous allons continuer à faire en sorte que cette ville soit une grande métropole, économiquement, culturellement, sportivement et nous allons voter cette décision.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Europe Ecologie, les Verts et Apparentés s'est abstenu.)

(Adopté.)